

LA MRC DE LA MITIS MOBILISE SES 16 MUNICIPALITÉS AUTOUR D'UNE DÉMARCHE RÉGIONALE POUR LES FAMILLES ET LES ÂÎNÉS

MONT-JOLI, LE 12 FÉVRIER 2026. La MRC de La Mitis a officiellement donné le coup d'envoi, le 5 février dernier, à une vaste démarche régionale visant la mise à jour des politiques familiales municipales (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) dans ses 16 municipalités.

La rencontre d'information, qui a réuni une trentaine de partenaires et représentants des municipalités, avait pour objectif de permettre une appropriation collective de la démarche et de convenir des bases communes pour la suite des travaux. Elle a permis de préciser le cadre régional de la démarche, d'expliquer l'arrimage entre les politiques familiales municipales (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), ainsi que de clarifier les rôles et responsabilités de chacun dans le processus.

Les participants ont également validé les grandes étapes du calendrier, notamment la mise en place des comités locaux, la réalisation des portraits et diagnostics, les consultations citoyennes prévues en 2026 et l'élaboration des plans d'action qui mèneront à l'adoption des politiques locales et régionale.

UNE VISION RÉGIONALE, ANCRÉE DANS LES RÉALITÉS LOCALES

La démarche vise à offrir un accompagnement structuré aux municipalités afin d'actualiser ou de créer leur politique familiale municipale, leur politique Municipalité amie des aînés et, lorsque pertinent, leur planification stratégique, dans une perspective de collaboration régionale, d'attractivité et de qualité de vie.

Pour le préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis, cette approche collective constitue une force : « Ce que nous lançons aujourd'hui, c'est une démarche régionale cohérente, concertée, qui respecte les réalités locales. Nous avons 16 municipalités avec des particularités propres, mais aussi des enjeux communs. En travaillant ensemble, en même temps, nous renforçons notre capacité d'agir et nous consolidons notre vision du développement régional », affirme-t-il.

La présentation faite aux équipes municipales et partenaires rappelait d'ailleurs l'importance de bien consulter, une seule fois, sur tous les besoins, afin d'éviter la multiplication des consultations parallèles et de réduire la fatigue citoyenne. Le principe directeur est clair, il s'agit d'uniformiser les processus, sans uniformiser les contenus.

UN ACCOMPAGNEMENT ASSURÉ PAR LA MRC

La MRC coordonnera l'ensemble de la démarche, développera les outils communs et accompagnera les municipalités selon leurs besoins. Simon Gloutnez, conseiller au développement rural à la MRC de La Mitis



et responsable du projet, insiste sur la spécificité de l'approche retenue. « L'objectif n'est pas d'imposer un modèle unique. Chaque municipalité choisira les démarches qu'elle souhaite prioriser, que ce soit la PFM, la MADA ou d'autres planifications complémentaires. Ce que nous harmonisons, ce sont les méthodes et les outils, afin de mutualiser les efforts et d'assurer une cohérence territoriale », explique-t-il.

Il ajoute que la démarche vise également à mobiliser les citoyens autour d'une vision partagée et à élaborer des plans d'action réalistes et mobilisateurs. « On veut partir d'un portrait clair, validé par le milieu. Les consultations permettront d'entendre la population, de réduire les angles morts et de bâtir des politiques qui correspondent vraiment aux besoins exprimés sur le terrain. »

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE EN PLUSIEURS ÉTAPES

La démarche se déploiera en plusieurs grandes phases :

- Mise en place des comités locaux et du comité régional
- Réalisation d'un portrait et d'un diagnostic des réalités familiales et des besoins des aînés
- Consultations citoyennes
- Élaboration des plans d'action
- Adoption des politiques locales et d'une politique régionale
-

La mise en place des comités locaux et la désignation d'un élu responsable dans chaque municipalité constituent les premières étapes du processus. Les consultations citoyennes sont prévues à l'automne 2026. Elles permettront de valider les constats issus des portraits et d'orienter les priorités d'action.

Au terme du processus, prévu pour début 2028, les 16 municipalités disposeront d'une politique actualisée, en plus d'une politique régionale adoptée par la MRC, fruit du travail collectif réalisé tout au long de la démarche.

La MRC invite les citoyens intéressés à participer aux comités locaux à communiquer dès aujourd'hui avec leur municipalité.

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigé par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Source :

Adeline Mantyk
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
amantyk@mitis.qc.ca

